

Les Principes directeurs de l'OCDE et la technologie

Votre communauté subit-elle les effets néfastes des activités commerciales liées à la technologie ? Connaissez-vous une entreprise qui ne prend pas en compte les atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement liées à la technologie et à la numérisation ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter contre ces problèmes.

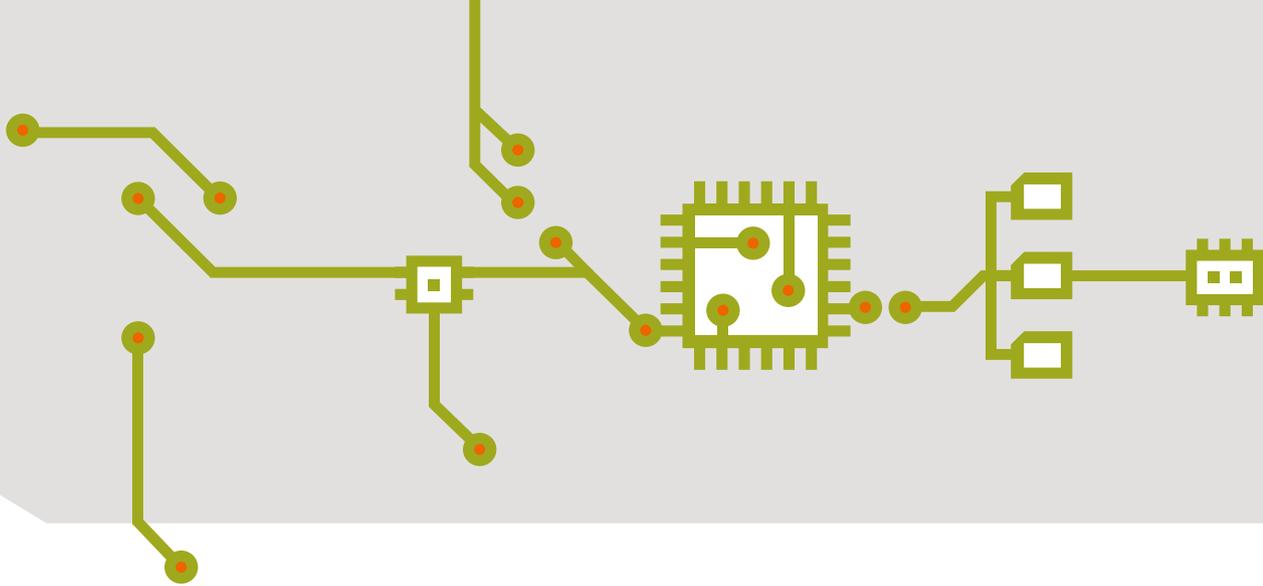
Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur la technologie et la conduite responsable des entreprises

Les Principes directeurs de l'OCDE font référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA) et appellent les entreprises à respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus, y compris ceux des peuples autochtones, et à remédier aux atteintes aux droits de l'homme. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises d' :

- Faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne les préjudices liés à la technologie, couvrant le développement, le financement, la vente, l'octroi de licences, le commerce et l'utilisation de la technologie, y compris la collecte et l'utilisation de données. La diligence raisonnable doit :
 - Examiner, en amont et en aval, tous les aspects des activités et des opérations d'une entreprise (c'est-à-dire à la fois le développement et la vente de produits et de services).
 - Prendre en compte les impacts liés à une utilisation appropriée connue ou raisonnablement prévisible ainsi qu'à une mauvaise utilisation des produits ou services, y compris une (mauvaise) utilisation par les consommateurs individuels.
 - Évaluer toutes sortes de préjudices, depuis les impacts sur les droits de l'homme ou l'environnement jusqu'aux impacts sur la qualité de la démocratie, la cohésion sociale et le paysage mondial des affaires et du travail.
- Améliorer la transparence des pratiques d'accès et de partage des données.
- Encourager l'adoption de pratiques responsables en matière de gouvernance des données, y compris des codes de

PLUS D'INFORMATIONS





conduite, des principes éthiques, des règles contre la manipulation et la coercition des consommateurs, et des mesures de protection de la vie privée et des données.

- Relever les défis éthiques, juridiques, sociaux et environnementaux liés au développement et à la conception des nouvelles technologies.
- Respecter les droits des enfants en matière de technologie et faire de leurs intérêts une considération primordiale.
- Essayer d'identifier les situations dans lesquelles certains acteurs (tels que les gouvernements autoritaires) peuvent chercher à tirer profit du transfert de technologie afin d'utiliser à mauvais escient la technologie civile.

○ Conseil ○

La société civile devrait envisager de déposer des plaintes pour contester divers préjudices associés à la technologie (des préjudices environnementaux aux droits des travailleurs, en passant par les préjudices sociaux) afin de contribuer à développer la portée pratique du chapitre sur la science, la technologie et l'innovation. La société civile devrait également citer d'autres orientations de premier plan en faveur d'une technologie responsable, inciter les entreprises à s'aligner sur les meilleures pratiques et rappeler aux entreprises et aux organismes chargés des plaintes que le chapitre se veut large et inclusif pour rester pertinent par rapport aux développements technologiques futurs.

Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

